Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 2

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XVme Série

4. Les divers volumes d'un ouvrage ont 568, 496, 574 et 432 pages. Combien l'ouvrage entier a-t-il de pages ? — Rép. 2070 pages.

3. Quel est le poids de 135 hectolitres de blé à 73 kilogrammes l'hectolitre ? — Rép. 9855 kg.

2. A livre le quintal de marchandise à raison de 34 fr. 75 franco à destination. B. demande pour la même qualité 24,80 marcs, à quoi il faut encore ajouter $^3/_{20}$ de ce prix pour frais de port et de douane. De combien la première offre est-elle meilleur marché que la seconde ? (1 marc = 1 $^1/_4$ fr.) — Rép. 90 cts.

1. Suivant ses livres, le patron C. a déboursé, l'année dernière, 6425 fr. pour salaires et matériaux et 950 fr. 90 pour frais généraux. Le combien $^0/_0$ de la première somme la seconde forme-t elle ? — Rép. 14,80 $^0/_0$

XVIme Série

4. M. S possède pour 435 fr. d'outils, pour 840 fr. de machines, pour 962 fr. de matériaux bruts et pour 325 fr. de marchandises terminées. Quelle somme cela fait-il ? — Rép. 2562 fr.

3. Une maison de commerce vend 2920 m. de tissu de coton à 65 cts. La 8e partie du produit de cette vente est bénéfice net. A combien se monte-t-il ? — Rép. 237 fr. 25.

2. La banque fait pour moi, en Autriche, un payement de 1250 couronnes. Elle me compte 100$^4/_5$ fr. pour 100 couronnes, plus une provision de 3 fr. 15. Combien dois-je de francs à la banque ? — Rép. 1263 fr. 15.

1. Quelle somme 875 fr. prêtés au 4 $^0/_0$ formeront-ils au bout de 3 ans si l'on calcule *a)* les intérêts simples, *b)* les intérêts composés ? — Rép. 980 fr. et 984 fr. 25. A. P.

CORRESPONDANCES

Du vieux pays de Vaud, le 3 décembre 1902.

(Suite de la correspondance parue dans le No 11 du 15 décembre 1902)

Note de la Rédaction. Faute de place, la suite de cette correspondance datée déjà du 3 décembre écoulé, n'a pu paraître plus tôt dans les colonnes de notre organe. L'un des sujets traités dans cette correspondance, soit la fusion du *Bulletin pédagogique* avec l'*Ecole primaire* du Valais, pourrait paraître aujourd'hui, à la suite de la rupture intervenue, comme un hors d'œuvre. Nous ne croyons pas devoir toutefois priver nos lecteurs des considérations judicieuses qui y sont émises et qui, en même temps, ne manquent pas de saveur. Elles ont surtout le mérite de bien faire ressortir à cet égard l'opinion de notre corps enseignant. On ne peut que regretter que cette tentative de rapprochement n'ait pas trouvé ailleurs la même faveur.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

En même temps que le changement de rédaction que j'ai relevé, le *Bulletin pédagogique* subissait une autre modification que j'appel-

lerai heureuse : de mensuel qu'il était précédemment, il est devenu bimensuel. C'était un vœu exprimé depuis longtemps, mais qui n'avait pu être réalisé jusque-là. L'arène se trouvait par le fait agrandie, et l'on pouvait espérer que les jouteurs ne feraient pas défaut. Ils n'avaient plus à craindre que la place leur manquât, comme aux coursiers des immortels qui n'osaient prendre leur élan, faute d'espace, quand ils parcouraient notre petite planète. En réalité, ils se sont présentés nombreux et ils ont rempli les colonnes de notre revue de travaux intéressants et instructifs. Mais le lecteur devient de plus en plus exigeant, et un progrès en appelle un autre. Me serait-il dès lors permis de hasarder ici un « desideratum ? » c'est que les communications du corps enseignant y soient un peu plus variées : « varietas delectat. » Sans doute, la pédagogie est un sujet à faces multiples qui ouvre sans cesse de nouvelles perspectives, à l'intelligence de ceux qui l'étudient. Mais après une lecture sérieuse et réfléchie, l'esprit éprouve le besoin de se reposer sur des objets moins absorbants. Je voudrais donc voir notre revue faire une petite place dans ses colonnes à des communications littéraires. C'est ce qui avait lieu autrefois. J'ai souvenance d'y avoir lu de timides essais pédagogiques, le *Journal d'un jeune instituteur* où, si je ne fais erreur, plusieurs débutants se sont successivement passé la plume ; ces éphémérides constituent un genre mêlé où, quittant parfois le terre-à-terre de la vie quotidienne, l'écrivain laisse son imagination prendre son essor dans des régions plus élevées.

Je ne saurais oublier non plus les correspondances du Solitaire du Gros-Creux, passé maître dans le rôle du Juvénal. Il était la terreur des instituteurs maquignons portant blouse et fréquentant foires et marchés, ainsi que de ceux qui commettaient leur dignité dans les réunions bruyantes, les cabarets, les veillées ou sur les ponts de danse. N'y aurait-il personne pour ramasser le fouet échappé de sa main ? N'aurait-on plus aujourd'hui l'occasion de s'en servir ? Ce qui se faisait autrefois dans notre revue restreinte ne pourrait-on pas le continuer dans ses pages aujourd'hui nombreuses ? non, sans doute, suivant les anciens clichés, mais sous des formes rajeunies ; ou bien chez nos instituteurs, la jeunesse aurait-elle perdue ses nobles enthousiasmes, et l'âge mûr sa froide raison ?

Dans le même ordre d'idées, je me permets de suggérer ici une innovation qui serait la bienvenue, ce serait de publier dans notre organe, tous les mois, ou au moins tous les deux mois, un compte rendu succinct des ouvrages nouvellement parus qui méritent d'être signalés à l'attention du monde instruit. Le corps enseignant serait ainsi tenu au courant du mouvement littéraire de notre époque, et ce serait tout profit pour lui. On joindrait pour le coup l'utile à l'agréable. Il est évident, Monsieur le Rédacteur, que vous ne pouvez suffire à tout ; votre tâche est déjà bien assez lourde. Mais parmi nos professeurs, ne pourrait-on pas découvrir un homme de savoir et de dévouement qui puisse et veuille se charger de ce travail ? Je pose la question. A d'autres de chercher la solution.

Il me reste à parler d'un troisième changement, et non le moins intéressant, survenu, en même temps que les autres déjà signalés, dans les destinées du *Bulletin pédagogique*. Le lecteur l'a deviné, c'est de sa fusion avec l'*Ecole primaire* du Valais qu'il s'agit. Cette fusion, qui a été une surprise pour beaucoup, ne m'a pas étonné, car pour mon compte, je la trouve naturelle et j'y vois à la fois un mariage d'inclination, de convenance et de raison.

D'inclination d'abord, si j'en juge par les chaudes paroles de sympathie échangées tour à tour sur les bords de la Sarine et sur les rives du Rhône, entre la Société fribourgeoise d'éducation et sa sœur du Valais, à l'occasion de leurs assemblées cantonales annuelles respectives. Je veux croire que c'est là le langage du cœur et qu'on ne se livre pas à de semblables démonstrations, du haut d'une tribune, dans l'unique but de cultiver le dithyrambe. Jusque là, cette affection réciproque était restée plutôt platonique. Il était temps qu'elle se manifestât par des actes tangibles.

C'est en second lieu un mariage de convenance. Chacun des conjoints a apporté sa part de bien au foyer commun. L'un et l'autre avaient de la naissance et de la considération, comptaient de nombreux clients et avaient à son actif d'importants services rendus à la belle cause de l'éducation populaire. On pouvait donc espérer que, sous ce rapport, avec de la bonne volonté de part et d'autre, aucune mesquine contestation ne viendrait jamais troubler l'harmonie du ménage.

C'est enfin un mariage de raison. Les deux organes poursuivaient séparément le même but : la diffusion de l'instruction parmi le peuple et le maintien des principes chrétiens catholiques à la base de l'éducation de la jeunesse. L'union fait la force. En concentrant leurs efforts, il leur serait évidemment plus facile de réaliser la fin proposée. Ils avaient, au reste, comme stimulant pour les engager à entrer dans cette voie, l'exemple des cantons romands protestants, qui forment entre eux une association pédagogique puissante.

En ce qui concerne les clauses du contrat concernant la fusion du *Bulletin* avec l'*Ecole*, je n'en puis parler, attendu que je ne suis pas assez initié aux mystères des dieux. Mais ceux qui avaient place autour du tapis vert où il a été conclu étaient chargés d'une mission assez délicate. Il ne m'appartient pas de leur demander comment ils s'en sont acquittés. Je suppose que le régime matrimonial sous lequel se trouvent placés les conjoints est celui de la communauté des biens, en ce sens que la nouvelle revue, née de cette union, doit servir d'organe aux deux Sociétés d'éducation et que chacune d'elles s'est engagée à participer au travail de la rédaction. C'est bien ainsi que les choses se sont passées dans les premiers numéros parus où se coudoient les correspondants des deux cantons, et ces bonnes gens ont l'air de s'entendre au mieux. Je me souviens d'y avoir lu, au printemps dernier, un article bibliographique dû à une plume fribourgeoise, concernant un manuel classique nouvellement édité en Valais et où la bienveillance du critique confinait à la complaisance. Mais depuis quelque temps, je constate avec une surprise mêlée d'inquiétude que nos amis de la vallée du Rhône ne donnent plus signe de vie. Je ne puis ni ne veux croire que la lune de miel ait si peu duré et qu'il y ait déjà brouille dans le jeune ménage. J'aime mieux, faute de renseignements à cet égard, attribuer ce silence momentané à des circonstances fortuites qui disparaîtront avec les feuilles mortes que le vent d'automne disperse dans la plaine.

Me voici arrivé au terme de mon discours divisé, par les circonstances mêmes du sujet traité, en trois points, suivant le précepte des anciens. Pour me faire pardonner mes longueurs, je fais grâce au lecteur de la péroraison. Si vous trouvez, néanmoins, Monsieur le Rédacteur, que j'ai mérité un rappel à l'ordre, vous pouvez mettre toute ou partie de ma phrase en quarantaine. Je n'en resterai pas moins, après comme avant, votre respectueux et dévoué,

Placidus.

Conférence régionale des instituteurs de la Haute-Gruyère, à Enney

Chacun aime ces jours de conférence, au double point de vue de l'utilité et de l'agrément. N'y faisons-nous pas, chaque fois, provision d'utiles connaissances, d'excellentes directions données par M. l'inspecteur, ou par des collègues capables et expérimentés ?

Si nous avons le cœur rempli de tristesse, si nous sommes blessés par les épines nombreuses qui bordent notre route, découragés par les déboires de l'enseignement, assistons à l'une de ces conférences : nous y trouverons des amis dont la parole réconfortante dissipera nos peines. Nous y aurons nous-mêmes maintes fois l'occasion de réchauffer le cœur de quelques compagnons de labeur dont les misères sont souvent bien plus grandes que les nôtres. C'est pour ces différents motifs, n'est-il pas vrai, chers amis, que nous aimons les conférences régionales et que nous sommes accourus à Enney, par devoir, sans doute, mais aussi par plaisir ?

Nous voilà donc réunis dans une vaste salle d'école très bien aérée, très bien éclairée, mais combien défavorable à une bonne surveillance, et, partant, à une bonne discipline ! Figurez-vous une espèce de muraille de Chine (servant de cheminée) au milieu de la salle, derrière laquelle peuvent grimacer, grignoter, polissonner et même gambader une demi-douzaine de polichinelles. Très peu pratique, tout cela, mais passons à des choses plus intéressantes et plus instructives.

M. Descloux donne une leçon de géographie au cours moyen. Objet de la leçon : « Horizon et points cardinaux. » But : « Préparation du chap. 3, p. 48, IIe degré. »

Le plan de la salle d'école, très bien dessiné à la table noire, contribue puissamment à rendre cette leçon intuitive et intéressante. En peu de temps, les élèves savent parfaitement s'orienter, indiquer de la main, la direction des divers points, les reconnaître à la table noire, montrer, en un mot, par leurs réponses claires et précises, qu'ils ont compris la leçon.

Suit la lecture du chap. 3, p. 48.

Le maître lit le chapitre par parties ; les élèves répètent la lecture, en font le compte rendu, aidés en cela par le maître, qui s'ingénie, par mille explications, ainsi que par ses questions nombreuses et variées, à faciliter à ses élèves l'intelligence du texte.

M. Lanthmann, instituteur à Neirivue, désigné par le sort, est chargé d'une leçon de grammaire au cours moyen. Le journal de classe porte : Premier exercice sur le genre des noms. M. Lanthmann s'acquitte de sa tâche, avec l'entrain qu'on lui connaît ; aussi, maîtres et élèves, sont-ils tout oreilles à l'écouter.

Il fait choisir aux élèves, dans le chapitre de lecture, une série de noms commus, qu'il écrit à la table noire. Il attire laur attention sur ce fait que chaque substantif n'est pas précédé du même déterminatif. Les esprits les plus obtus saisissent ainsi facilement et clairement qu'il existe deux catégories de noms communs : ceux qui sont précédés de l'article *le* masculins, et ceux qui sont précédés de l'article *la* féminins.

Suit un exercice écrit. Les élèves sont appelés à copier dans leur cahier, proprement et sans faute, six noms masculins dans une colonne et six noms féminins dans une deuxième colonne.

Critique. — On s'occupe d'abord du matériel scolaire. Plusieurs

maîtres ont éprouvé une pénible impression en constatant le mauvais état dans lequel se trouvent les livres de certains élèves. M. Descloux nous explique qu'à Enney la commune fournit tout le matériel nécessaire aux écoliers. En quittant un cours, chaque enfant rend son livre, qui passe de mains en mains et finit par mériter les honneurs du panier. Il y a de plus dans la classe quelques garnements qui, malgré toutes les remontrances, se font un plaisir de détériorer leur matériel. Inutile de fournir à ceux-là un livre neuf.

M. l'Inspecteur nous donne, à ce sujet, quelques directions pratiques. C'est un système antiéducatif, nous dit-il, que de remettre à un enfant du matériel détérioré. Fournissez donc à chaque élève un livre neuf qui restera sa propriété, car ni l'instituteur, ni la Commission d'école n'ont le droit de le lui enlever ; les parents, par contre, sont responsables du matériel que leurs enfants ont gâté par leur faute. Si vous vous heurtez à la négligence et à l'insubordination de quelques mauvais garnements ainsi qu'à l'insouciance et à la mauvaise volonté des parents, recourez aux moyens que la loi met à votre disposition ; les art. 99, 100 et 101 du Règlement général sont très clairs et vous indiquent la manière de procéder en pareilles circonstances.

M. Descloux reçoit des éloges unanimes pour l'excellente leçon de géographie qu'il a donnée. Elle a été très intuitive et surtout très bien préparée. A noter cependant l'omission des points cardinaux intermédiaires, ainsi que des synonymes.

La leçon de lecture qui a suivi a soulevé les observations suivantes :

Le maître doit lire le chapitre en entier et non par parties. Suivront ensuite les explications nécessaires.

Ne commencez pas, nous dit M. l'Inspecteur, les phrases et les mots ; obligez vos élèves à se débrouiller eux-mêmes dans leur compte rendu ; rectifiez, à mesure qu'elles se produisent, les fautes de style, de prononciation et autres ; vous développez mieux ainsi l'intelligence de vos élèves qui acquerront, peu à peu, une certaine facilité d'élocution. Des observations émises, il ressort, de plus, que l'enseignement doit être le plus concentré possible ; en cela le maître a très bien procédé dans sa leçon ; il a inculqué à ses élèves le plus de connaissances possible avec le même objet.

Chacun reconnaît que la leçon de grammaire a été bien donnée. L'exposé aurait cependant gagné à être plus court, vu que la leçon, d'après l'ordre du jour, n'était qu'une préparation à un exercice écrit. La matière de cette leçon aurait dû être enseignée au cours inférieur et non au cours moyen.

La partie officielle de la conférence est maintenant terminée. Un banquet très bien servi nous réunit tous à l'auberge de commune. L'estomac satisfait, les fronts se déridents, la conservation va son train, les plus en verve ont mille choses amusantes et intéressantes à dire, témoin la charmante production de M. Collaud : « Avant et après », ainsi que la proposition suivante de M. Pasquier, au sujet de notre perfectionnement littéraire :

« Je voudrais que chacun contribuât à apporter le plus d'intérêt et d'agrément possible à la partie récréative de nos conférences, en préparant une production selon ses goûts et ses aptitudes. »

Cette proposition est acceptée avec enthousiasme. Tout au bonheur de se revoir, on voudrait prolonger cette agréable séance ; mais il faut songer au retour. Nous rentrons donc dans nos foyers, quelque

peu émoustillés par le vin généreux de notre hôte et bien persuadés que notre barque fragile traversera plus facilement les flots de la misère humaine que la galère dorée où rament les oublieux du devoir. L. V.

Chronique scolaire

Allemagne. — Dans beaucoup de villes d'Allemagne, on a fondé des écoles ménagères pour la jeunesse féminine. A la campagne, les femmes allemandes ne reculent pas devant les gros ouvrages de la ferme, mais, par contre, on se plaint généralement que l'art culinaire y laisse beaucoup à désirer. Les ménagères ne prennent pas assez de soin pour rendre agréable l'intérieur de la maison, pour varier et améliorer l'ordonnance des repas.

Encore aujourd'hui la connaissance des ouvrages manuels n'est pas très avancée. Il est évident que les jeunes filles continueront à suivre les exemples de leur mère aussi longtemps qu'elles ne fréquenteront pas l'école ménagère.

Un courant d'opinion se forme pour pousser les autorités communales à organiser des cours ménagers, qui contribueront à rendre la main de la femme plus habile, son travail plus économique et la vie du foyer plus agréable.

Confédération. — *Subventions.* — Le Conseil fédéral a élaboré le projet de loi relative à la répartition et à l'emploi des subventions scolaires. Les Commissions chargées d'examiner ce projet sont aussi désignées ; elles se réuniront le 19 février prochain. M. Python fait partie de la Commission qui doit rapporter au Conseil des Etats.

Soleure. — La Commission des Ecoles d'Olten a décidé que dans toutes les écoles les enfants doivent apprendre par cœur deux ou trois chants chaque année. Les morceaux choisis par le corps enseignant de la ville seront exécutés aux examens de printemps. Les examinateurs doivent veiller à ce que les leçons, durant le trimestre d'hiver, ne se bornent pas à l'étude des trois chants proposés.

AVIS OFFICIEL

Les instituteurs et institutrices qui ont un brevet définitif par suite de neuf années d'enseignement effectif dans le canton, ou par l'obtention d'un certificat d'aptitude pédagogique avec cinq années d'enseignement dans le canton, ont droit aux primes d'âge